

« Sa qualité ornithologique doit être réexaminée »

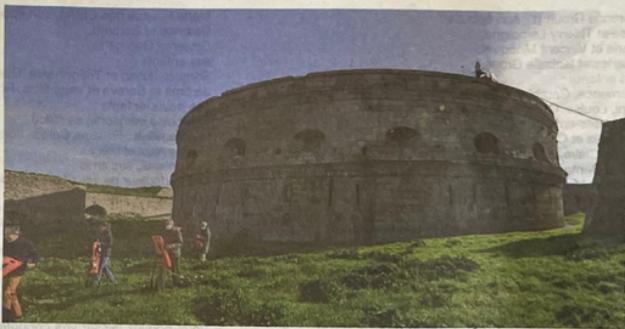
LA SITUATION de l'île du Large Saint-Marcouf va-t-elle finir par se décanter un jour ? Alors que les travaux de maintenance et de restauration des ouvrages s'y poursuivent pour quelques semaines encore, l'association des Amis de l'île vient d'envoyer un courrier au préfet de la Manche.

Elle en a gros, semble-t-il, sur le cœur. Dans cette lettre, elle revient sur le report de la date de démarrage des chantiers de bénévoles (*La Presse de la Manche* des 13 et 15 août) et de ses conséquences pas du tout anodines (annulation de séjours, de commandes de ravitaillement non remboursables, révision de la programmation des travaux).

Intention malveillante ?

« L'organisation de chantiers bénévoles de cette dimension requiert une préparation qui commence dès l'hiver précédent. Ces chantiers associatifs et participatifs, qui, seuls, entretiennent ce monument (classé Monument historique et propriété de l'État, NDLR) jusqu'à présent, méritent autant de considération que s'il s'agissait de travaux professionnels », plaide Christian Dromard, le président d'une association qui comptabilise aujourd'hui près de 900 adhérents cotisants.

« Comment expliquer que nous n'ayons pas été informés plus tôt d'un risque de report ou, plus simplement, de la mission des agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) le 13 juillet ? Voilà 22 ans que notre association se bat pour la sauve-



Les Amis de l'île du Large parviendront-ils à acquérir le site pour aboutir à sa gestion associative et participative ? Archives - Jean-Paul BARBIER

garde d'un monument d'intérêt national, et 16 ans que nous pratiquons des chantiers d'entretien et de restauration, mobilisant 150 bénévoles chaque été. Ces chantiers sont bien connus et reconnus dans toute la région. On ne peut pas invoquer l'ignorance de l'existence de notre association et de ses chantiers, pas plus qu'un oubli malencontreux !», cingle-t-il.

Pour l'association qu'il représente, les raisons avancées pour justifier le report, c'est-à-dire « la présence tardive sur l'île de quelques oiseaux juvéniles d'algues et de cormorans relevant d'espèces non menacées, et qui n'a rien d'exceptionnel (en cela le rapport des agents de l'OFB ne fait que confirmer ce que nous observons chaque année) », ainsi que l'annonce de ce même report à trois jours des chantiers « ne peuvent pas ne

pas susciter de graves interrogations. Elles ne font en tout cas qu'appesantir le climat de défiance générale à l'égard des mesures de protection de l'environnement s'appliquant à l'île du Large Saint-Marcouf et également à toute sa zone maritime et littorale. »

Dans sa prose transmise au préfet, elle n'hésite pas à aller plus loin en déclarant : « Tout porte à croire qu'il y aurait, de la part de certains qu'il ne nous appartient pas d'identifier, une intention malveillante visant à nuire à notre association, à sa crédibilité, à celle de ses dirigeants, de ses membres et à son projet. »

Réexamen réclamé

Ce n'est plus un scoop, depuis des années, les relations entre les Amis de l'île du Large et des

associations naturalistes, à commencer par le Groupe ornithologique normand (GonM), sont assez tendues.

Aujourd'hui, Christian Dromard et son équipe demandent aux services de l'État « qu'il soit procédé à un réexamen complet de la qualité ornithologique de l'île du Large Saint-Marcouf par un groupe d'experts non impliqués habituellement sur ce site ».

« Il nous incombe de rappeler également que si l'île de Terre (l'autre île de l'archipel, NDLR) est exclusivement réservée à la protection des oiseaux, l'île du Large, elle, porte sur la quasi-totalité de sa surface, un monument historique majeur dont la sauvegarde, obligatoire, doit être la priorité. » Malgré l'épisode de cet été, ou à cause de lui, les Amis de l'île du Large se montrent plus que jamais

décidés à poursuivre la démarche d'acquisition (de l'île). « Même si ce n'est pas la raison principale, la crise des budgets publics renforce cette orientation que nous considérons comme pertinente », appuie son président.

« L'île du Large porte sur la quasi-totalité de sa surface un monument historique majeur dont la sauvegarde, obligatoire, doit être la priorité.

CHRISTIAN DROMARD

Président des Amis de l'île du Large

« La sauvegarde de ce monument historique, qui sera très probablement inscrit au patrimoine de l'Unesco (avec les plages du Débarquement, NDLR), révèle aussi la contradiction entre des objectifs de protection patrimoniale et les exigences, très exclusives et peu concertées, en faveur de la protection environnementale », regrette Christian Dromard. Voilà un dossier épineux parmi d'autres dont aura à s'emparer Marc Chappuis, qui succédera à partir du 22 septembre à Xavier Brunetière, comme préfet de la Manche.